

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 26 septembre 2023]

Date de la convocation

20 septembre 2023

Date de mise en ligne

28 septembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 3

Votants : 28

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjointes*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Antony MOUSSU, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Dominique BOYER, *Conseillers*.

Absents et représentés : Laurent SQUASSINA, Jean-Marc AGUERRE, Corinne DARMANI

Absents : Christelle HARDY, Agnès MERONI, Gabriel CARRAMUSA, Thomas DOMENECH, Marie MONTELS

N° 120/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Dénomination de voie – Rue Louisa Paulin

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'il va être procédé à la dénomination de la rue Louisa Paulin suite au permis d'aménager n°08109923T0002 créant 10 lots à bâtir sur la parcelle cadastrée section MY n°0007.

Cette nouvelle voie privée est raccordée à l'avenue Frédéric Mistral.

La dénomination de voie s'impose afin d'apporter aux futurs habitants une adresse cohérente qui portera le nom de :

- « **rue Louisa Paulin** »
Poétesse tarnaise (1888-1944)

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la dénomination de rue proposée plus haut.

1 annexe

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

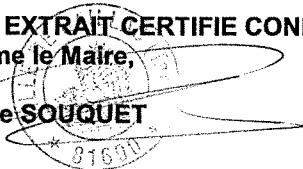
APPROUVE la dénomination de voie mentionnée ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette procédure.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET



Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 27 septembre 2023